

**Ministry of Education**

Deputy Minister

Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2**Ministère de l'Éducation**

Sous-ministre

Édifice Mowat  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2**Note de service**

**Destinataires :** Directrices et directeurs de l'éducation

**c. c.** Council of Ontario Directors of Education, responsables des services à l'enfance, gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux

**Expéditeur :** George Zegarac  
Sous-ministre

**Date :** Le 2 mars 2016

**Objet :** Établissement des nouveaux arrivants syriens en Ontario

---

Pour donner suite à ma note de service envoyée en décembre dernier, j'aimerais vous donner quelques renseignements supplémentaires au sujet de l'établissement des nouveaux arrivants syriens en Ontario. J'aimerais aussi saisir cette occasion pour vous remercier, vous, votre personnel et les collectivités, d'avoir travaillé en collaboration pour trouver des façons novatrices d'aider les personnes dans le besoin. À ce jour, nous avons accueilli plus de 25 000 Syriennes et Syriens au Canada, et environ 10 000 de ces nouveaux arrivants devraient s'établir en Ontario. Nous sommes heureux de constater que de nombreux élèves et familles ont déjà été accueillis dans nos écoles et que bien d'autres le seront dans les prochains mois.

Plusieurs ministères et organismes gouvernementaux sont en communication afin de mettre en œuvre les soutiens nécessaires pour accueillir les nouveaux arrivants et pour répondre aux besoins des collectivités les accueillant. Divers groupes de travail et comités se rencontrent afin de coordonner notre approche visant à déterminer les contributeurs clés permettant d'assurer la réussite de la réinstallation et de l'intégration des nouveaux arrivants. Les quatre groupes de travail suivants ont été établis afin de déterminer les objectifs, les éléments livrables et les résultats mesurables de nos initiatives d'établissement :

- i. Établissement, hébergement et soutiens municipaux (coprésidé par le ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international et par le ministère des Affaires municipales et du Logement);
- ii. Santé, incluant la santé mentale (coprésidé par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse);
- iii. Éducation, alphabétisation et littératie, formation et emploi (coprésidé par le ministère de l'Éducation et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités);
- iv. Soutiens fondés sur la foi (présidé par le ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international).

Ces groupes doivent se rencontrer une fois par mois et doivent ensuite rendre compte de leurs travaux au Groupe consultatif spécial d'aide aux réfugiés, coprésidé par les ministres Dr Eric Hoskins et Michael Chan. Les groupes de travail, ainsi qu'un groupe de travail de recherche et d'évaluation, examineront les pratiques exemplaires, les indicateurs de rendement clé pour mesurer la réussite ainsi que les difficultés auxquelles les intervenants doivent faire face.

En outre, nous avons poursuivi notre travail avec les conseils scolaires, le CODE, les ministères et les partenaires communautaires afin de :

- coordonner les occasions interministérielles de simplifier les soutiens;
- préparer des plans d'établissement afin d'intégrer les nouveaux arrivants syriens aux activités courantes;
- promouvoir, en collaboration avec les organismes communautaires, des partenariats avec des conseils scolaires et des organismes communautaires;
- travailler ensemble pour résoudre les problèmes dès leur apparition.

Plusieurs ressources ont été préparées pour promouvoir le partage de l'information à l'échelle de la province et du pays. Une des ressources récemment créées est un compte Google Drive servant de répertoire des documents du gouvernement. Celui-ci doit servir de « guichet unique » pour consulter et pour télécharger les documents partagés par divers ministères ontariens avec leurs partenaires externes. Vous pouvez consulter le répertoire à l'adresse suivante : <http://bit.ly/1K9GciB>.

Vous trouverez ci-dessous une mise à jour concernant les quatre sujets clés mentionnés dans ma note de service précédente : 1) financement et dépenses extraordinaires; 2) soutien linguistique; 3) soutiens en matière de santé mentale et 4) soutiens communautaires.

## **1) Financement et dépenses extraordinaires :**

Comme je l'ai indiqué dans ma note de service précédente, les nouveaux arrivants syriens sont admis au Canada à titre de « résidents permanents » au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Le paragraphe 49(7) de la *Loi sur l'éducation* de l'Ontario prévoit que ces élèves ne paieront aucuns frais. Les Subventions pour les besoins des élèves pour 2015-2016 seront ajustées en fonction du nombre d'élèves découlant de l'établissement de réfugiés syriens et de leur date d'arrivée dans les conseils scolaires.

Nous recommandons aux conseils scolaires de faire le suivi des dépenses extraordinaires qu'ils engagent dans ce domaine. Le Ministère a envoyé une note de service le 4 février 2016 donnant plus de renseignements sur les Subventions pour les besoins des élèves pour 2015-2016 et sur la façon de déclarer l'inscription de nouveaux arrivants syriens ainsi que les dépenses extraordinaires reliées à la demande de services. Le Ministère, en partenariat avec le gouvernement fédéral, veut s'assurer que les conseils scolaires disposent des ressources et du soutien nécessaires pour réussir l'intégration des nouveaux arrivants syriens dans notre système d'éducation.

## **2) Soutien linguistique :**

Dans le but de soutenir le travail des conseils scolaires de langue anglaise, le Ministère a fourni en janvier dernier une formation sur l'outil d'évaluation initiale STEP (Steps to English Proficiency). L'évaluation initiale contribue à assurer le placement adéquat des élèves et fournit des points de départ pour élaborer un programme qui convient à leurs besoins. Nous savons que nous devons utiliser divers outils d'évaluation dans l'établissement des critères de réussite pour déterminer le placement et les programmes adéquats destinés aux enfants et aux jeunes nouvellement arrivés. De tels outils comprennent, par exemple, STEP et TACLEF (Trousse d'acquisition des compétences linguistiques en français). L'information ainsi recueillie soutiendra les enseignants et les éducateurs pour qu'ils puissent placer les élèves dans l'année d'études et la salle de classe appropriées et leur fournir les conditions adéquates pour les aider à apprendre ou à perfectionner le français ou l'anglais, tout en leur présentant un contenu adapté à leur âge et qui tient compte de leur apprentissage antérieur.

Dans la plupart des cas, les élèves bénéficieront grandement d'une intégration encadrée dans des classes appropriées à leur âge, où les sujets abordés renforcent leurs champs d'intérêt et leur apprentissage antérieur, et où ils ont occasions d'interagir avec des enfants de leur âge. Dans le cas des élèves placés dans des écoles secondaires, la pratique a montré qu'il est important de ne pas les orienter systématiquement vers des cours appliqués pour la simple raison qu'ils sont en train d'apprendre le français ou l'anglais. Il faut évaluer leurs habiletés et les orienter en conséquence.

Nous avons mis sur pied une équipe d'évaluation qui peut se déplacer pour soutenir les conseils scolaires de langue anglaise. Cette équipe est à la disposition des conseils scolaires pour appuyer leurs efforts d'évaluation initiale des nouveaux arrivants syriens. L'information concernant l'accès à ce service a été transmise aux surintendants ou aux personnes désignées par les conseils scolaires pour soutenir les élèves qui apprennent l'anglais.

L'information concernant la *Politique de soutien à l'apprentissage de la langue anglaise* et les *Projets de mise en œuvre des programmes* a été envoyée aux conseils scolaires de langue anglaise le 17 février 2016. Il s'agit d'une occasion pour les conseils scolaires de déterminer et de concevoir l'apprentissage professionnel particulier dont leur personnel enseignant pourrait avoir besoin pour soutenir ce groupe de Canadiens récemment arrivés, et de faire une demande de financement, jusqu'à un maximum de 10 000 \$.

Pour appuyer les efforts des conseils scolaires de langue française, le Ministère leur fournira un soutien pour l'utilisation de l'outil TACLEF, qui permettra d'évaluer les compétences linguistiques des élèves en français et d'établir un profil de compétence en langue française. Nous avons offert aux conseils scolaires de langue française l'occasion d'obtenir du soutien pour accueillir les nouveaux arrivants syriens, et les conseils scolaires nous ont indiqué qu'ils communiqueront avec nous à mesure que le besoin se fera sentir.

### **3) Soutiens en matière de santé mentale :**

J'aimerais remercier les responsables en matière de santé mentale et les surintendants responsables de la santé mentale de leur collaboration avec l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles en vue de créer le Groupe-ressource pour la santé mentale des nouveaux arrivants dans les écoles. Le but de ce dernier est de soutenir les conseils scolaires de district dans leurs efforts pour promouvoir la santé mentale et le bien-être des familles et des élèves syriens nouvellement arrivés. Le Groupe-ressource est formé de membres bénévoles provenant de conseils scolaires de la province et il partage l'information recueillie et compilée avec tous les conseils scolaires, au moyen d'un certain nombre de processus bien établis. Un Réseau consultatif des nouveaux arrivants associé au Groupe-ressource a également été récemment créé. Il regroupe des experts en santé mentale des immigrants et des réfugiés, qui pourront fournir des conseils stratégiques et une consultation directe lorsqu'il y en aura besoin.

L'une des ressources élaborées par le Groupe-ressource pour la santé mentale des nouveaux arrivants dans les écoles est une fiche-info sur l'accueil à l'école des familles et des élèves syriens nouvellement arrivés, qui comprend des renseignements sur la santé mentale et sur le bien-être. Cette ressource vise à soutenir une approche planifiée à l'échelle de l'école entière, selon laquelle tout le personnel scolaire et tous les élèves ont un rôle à jouer pour que les nouveaux arrivants se sentent acceptés et soutenus. On peut accéder à cette fiche d'information aux sites Web ÉduSource et EduGAINS. Si vous avez des questions à propos de la santé mentale et du bien-être des élèves syriens nouvellement arrivés ou d'autres sujets connexes, veuillez communiquer avec la personne responsable en matière de santé mentale de votre conseil scolaire qui pourra vous indiquer où trouver des renseignements ou des services dans votre collectivité.

Afin de contribuer à renforcer la capacité de nos professionnels et administrateurs en santé mentale dans les écoles, l'une des nombreuses ressources accessibles est un cours en ligne sur la santé mentale des réfugiés administré par le Projet sur la santé mentale des réfugiés du Centre de toxicomanie et de santé mentale. Le site suivant fournit des renseignements sur l'inscription à ce cours :

<https://www.surveymonkey.com/r/schoolmh>. En outre, une plateforme de partage pour les questions relatives à la santé mentale a été créée au moyen de Google Drive. Pour accéder au répertoire du Groupe-ressource pour la santé mentale des nouveaux arrivants dans les écoles, cliquez sur ce lien : <https://drive.google.com/folderview?id=0Bx9W0cdOIVzNbndDaHcwT0hnOW8&usp=sharing>.

Une autre ressource qui peut être utile est la [Trousse d'outils pour parents : Les relations interpersonnelles](#), élaborée en partenariat avec le Conseil ontarien des directeurs de l'éducation. Il s'agit d'une ressource et d'un guide conçus pour appuyer le rôle des parents dans le cadre d'une approche globale à l'échelle de l'école pour que les écoles soient sécuritaires, inclusives et tolérantes. La trousse d'outils comporte six sections, dont une sur la façon de soutenir la santé mentale et le bien-être des jeunes.

J'encourage vivement le partage des ressources entre conseils scolaires, par l'intermédiaire d'organismes comme le Groupe-ressource pour la santé mentale des nouveaux arrivants dans les écoles. Si vous constatez des lacunes dans les services ou les ressources, veuillez en parler à la personne responsable en matière de santé mentale de votre conseil scolaire.

#### **4) Soutiens communautaires :**

Grâce à notre collaboration continue avec nos partenaires, je sais que de nombreux conseils scolaires dirigent des efforts collaboratifs ou y participent, avec des municipalités et des organismes communautaires et aussi les uns avec les autres, afin de s'assurer d'aiguiller les nouveaux arrivants vers les services dont ils ont besoin à leur arrivée en Ontario. Nous savons, par exemple, qu'un certain nombre de conseils scolaires travaillent en collaboration avec des programmes de soutien à la famille financés par le Ministère (centres de développement de la petite enfance de l'Ontario, centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles, Partir d'un bon pas, pour un avenir meilleur, et centres de ressources sur la garde d'enfants) pour offrir des soutiens immédiats aux enfants et aux familles, et pour les orienter vers d'autres ressources locales. Je vous encourage à continuer de maintenir les liens essentiels avec vos partenaires locaux, y compris les gestionnaires municipaux des systèmes de services (supervisant la garde d'enfants, ainsi que l'aide au logement et au revenu), les organismes d'aide à l'établissement, les bureaux de santé publique et d'autres, afin de vous assurer d'offrir un accueil attentif aux besoins et chaleureux aux familles nouvellement arrivées.

En tant que l'un des ministères d'apprentissage, nous sommes toujours à l'écoute et à la recherche de nouvelles façons novatrices de servir les personnes qui en ont le plus besoin. Je tiens à vous remercier à nouveau de votre engagement à offrir des programmes de qualité et un service respectueux. À mesure que nous recueillerons activement de nouveaux renseignements, nous communiquerons les prochaines étapes aux conseils scolaires.

Si vous avez des commentaires ou des questions, veuillez continuer de communiquer avec votre représentante ou représentant du CODE :

- Kathi Wallace, [kwallace@scdsb.on.ca](mailto:kwallace@scdsb.on.ca), PCODE
- Angela Gauthier, [angela.gauthier@tcdsb.org](mailto:angela.gauthier@tcdsb.org), ECCODE
- Réjean Sirois, [siroir@ecolecatholique.ca](mailto:siroir@ecolecatholique.ca), CODELF

Vous pouvez aussi communiquer avec le chef régional de la Direction des services régionaux.

Merci de votre soutien continu.

Le sous-ministre,



George Zegarac

c. c. CODE

Responsables des services à l'enfance

GSMR et CADSS